

REVUE SUR LES TIERS-LIEUX

la

coopérative

tiers-lieux



N°07 - MAI 2021 -

- Accompagnement à l'entrepreneuriat jeunesse
- Politiques publiques jeunesse
- Le tiers-lieu comme lieu d'insertion





SOMMAIRE

- 4 **Parlez après le Biiiiip sonore !**
Meeting Lab & Pass numériques
- 5 **DOSSIER : Feed Back**
Accompagnement à l'entrepreneuriat
- 10 **Parlez après le Biiiiip sonore !**
Les jeunes « invisibles »
- 11 **Tronche de tiers-lieu**
Tiers-lieu jeunesse
- 13 **La bonne recette de Haïria Ahamada**
3 questions & la boîte à outils
- 16 **Parlez après le Biiiiip sonore !**
PS Jeunes : donner aux jeunes les moyens de réaliser leurs projets
- 17 **DOSSIER : En chantier**
Renouveau des politiques jeunesse
- 20 **Parlez après le Biiiiip sonore !**
La Proue et la jeunesse
- 21 **La bonne recette de Mélissa Gentile**
3 questions & la boîte à outils
- 24 **DOSSIER : Radio moquette**
Des tiers-lieux dédiés à la transition économique et écocitoyenne
- 27 **Paroles d'expert**
par Maître Hervouet
- 30 **Parlez après le Biiiiip sonore !**
Kaléidoscope & La Fabrik

Revue d'actualité sur les tiers-lieux
Coopérative Tiers-Lieux,
Chez Fablab BEN, 13 Rue Calixte Camelle, 33130 Bègles

Rédacteurs : Lucile Aigron, Arnaud Virion, Eugénie Michardière, Karine Labat, Sandrine Lacorne, Nicolas Petitjean, Odile Ginoccki, Haïria Ahamada, Claire Bernot-Caboche, Clémence Virol, Anne-Louise Martinat, Siegfried Burgeot, Maxence Langlais-Demigné, Mélissa Gentile, Gonzalo Ortiz, Sabra Ben Ali, Thierry Véclin, Thierry Ferey, Maître Hervouet, Samuel Bonneau, Adelaïde Dupoirier.

Coordination de publication : Chloé Rivolet et Mélissa Gentile

Création Graphique : Sophie Baux

Images : tous droits réservés Coopérative Tiers-Lieux, Meeting Lab, Metroloco, Coop'jeunes Le Bouscat/ Eysines, SCOP Jeunesse des 3 Cités, Young café, Haïria Ahamada, CRIJ Nouvelle-Aquitaine, Kpacité - Les Coopains à bord, Mélissa Gentile, Cité Mireuil, Nicolas Alvares, Entr'Autres, Miguel Ramos, Louise Tristram, Cité Kennedy - Association Poitou Habitat Jeunes, La Fabrik.



Cultiver l'informel et la relation malgré les cadres

Se sentir attendu, sentir que l'on compte et que l'on a de la valeur pour les autres - comme le mentionne Odile Ginoccki dans l'un des articles de ce numéro - ne compte pas uniquement pour les publics jeunes. C'est le sens et l'objet même des tiers-lieux.

Ouvrir les portes davantage, c'est l'ambition de la Coopérative Tiers-Lieux et des tiers-lieux qui l'accompagnent dans sa démarche. Le Centre Régional d'Information Jeunesse, partenaire de longue date s'est associé à l'écriture pour permettre aux acteurs de comprendre ce qui anime aujourd'hui les publics et ce qui est moteur pour eux dans leur parcours, favorisant ainsi la génération de projets partenariaux.

À l'instar des tiers-lieux qui ont ouverts leurs portes pendant les différents confinements auprès des étudiants, plusieurs initiatives avaient été repérées par nos équipes au fur et à mesure du temps. Il nous a semblé intéressant de poser la complexité du sujet et des dispositifs qui y sont liés.

Plein phare sur une autre façon de faire avec les publics jeunes et que les tiers-lieux soient également pour eux sources d'inspirations, de projets, d'élan collectif, de "déclics"...

En passant par les Coopératives Jeunesse de Services, l'accueil des services civiques, les diagnostics partagés et les services numériques, ce numéro 7 vous donne des pistes pour travailler avec les jeunes.

◆ Lucile Aigron

©Nicolas Alvares

Edito

PARLEZ APRÈS

Le Biiiiip SONORE

MEETING LAB

UN TIERS-LIEU JEUNESSE VIRTUEL
POUR LE RÉSEAU INFORMATION
JEUNESSE

Meeting Lab est un tiers-lieu jeunesse virtuel développé par le Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ) du Centre Val de Loire avec le soutien de la Région Centre Val de Loire, pour y organiser notamment les salons de l'orientation régionaux en 2021.

Par convention avec le CRIJ CVL, le CRIJ Nouvelle-Aquitaine et 4 autres CRIJ auront accès pendant toute l'année 2021, à titre expérimental, à cette île virtuelle permettant d'organiser tous types d'évènements dédiés à la jeunesse : conférences, forums, ateliers, réunions...

Le CRIJ NA mettra cet outil à disposition du réseau Info Jeunes régional et de ses adhérents afin d'expérimenter toute forme de rencontre virtuelle.

Île virtuelle accessible par PC ou Mac le Meeting Lab donne accès à des espaces de travail, des salles de conférence, des halls d'expositions, des salles de concerts et des espaces de rencontre dont une plage.

Adapté aux petits groupes, à des entretiens individuels ou à des forums d'ampleur, Meeting Lab permet aussi de configurer des salles de réunion et des bureaux à ses propres couleurs ou d'emmener son équipe sur un terrain de football, voir un concert ou faire un escape game. Enfin la dimension permanente du serveur facilite rencontres, échanges et émulations car même déconnecté, la vie continue sur l'île et réserve des découvertes et nouveautés à chaque nouvelle visite.

S'il ne remplacera pas l'importance du contact humain et de l'accompagnement personnalisé, Meeting Lab constitue un outil de plus accessible aux structures Info Jeunes pour déployer leurs missions.



« 18 000 PASS NUMÉRIQUES POUR LES JEUNES »

LANCEMENT DE L'EXPÉRIMENTATION
RÉGIONALE EN PARTENARIAT AVEC 40
TIERS-LIEUX

L'année 2021 marque le lancement attendu de ce projet expérimental ! En effet, la période de crise que nous vivons met en exergue la fracture numérique de notre société : 20% des citoyens sont en difficulté avec le numérique, soit plus d'1 million de néo-aquitains. Face à ce constat, la Région Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec la Coopérative Tiers-Lieux et l'Association Régionale des Missions Locales, a candidaté et est lauréate d'un AAP national « pass numérique » lancé par la Mission Société Numérique.

Double objectif :

1- Accompagner 1 800 jeunes, lycées, apprentis et étudiants, en les dotant chacun d'un carnet de 10 pass numériques qui, sur le principe des tickets restaurant, va leur permettre d'accéder à des services de médiation numérique près de chez eux : pour faire ses démarches en ligne, créer et publier son CV, gérer son identité numérique, créer un site web...

2- Accompagner 40 tiers-lieux volontaires qui souhaitent accueillir ces jeunes, et, plus largement, toutes les personnes bénéficiaires de pass numériques, dans la démarche de labellisation APTIC. Pour cela, les tiers-lieux élaborent leur offre de services de médiation numérique, en lien avec le référentiel national (parmi plus de 120 services), ce qui leur permet d'être référencés, visibles et d'être payés pour des services qu'ils rendent souvent de manière bénévole. L'acquisition du « Kit Aptic » et l'abonnement d'un 1 an associé sont pris en charge par la Région Nouvelle-Aquitaine.



Coop'jeunes Le Bouscat/Eysines

FEED BACK

ACCOMPAGNEMENT À L'ENTREPRENEURIAT avec Metroloco, Coop'jeunes et SCOP Jeunesse des 3 Cités

Les tiers-lieux favorisent la coopération entre leurs utilisateurs, dans leurs murs se croisent de nombreux entrepreneurs. Comment encourager la mixité des publics autour de l'entrepreneuriat ? Comment accompagner les jeunes vers l'entrepreneuriat ? Retour sur 3 initiatives entrepreneuriale et coopérative de collectifs de jeunes.

FEED BACK

METROLOCO, UN RESTAURANT PAS COMME LES AUTRES !

Le Metroloco est un restaurant de plage situé à Tarnos dans les Landes mais c'est aussi une Entreprise Coopérative Jeunesse (ECJ). Un projet qui démontre que l'économie peut être sociale et solidaire !



Equipe

TOUT D'ABORD QU'EST CE QU'UNE ECJ ?

C'est avant tout une entreprise (ici un restaurant) qui est confiée à un collectif de jeunes entrepreneur.e.s (de 17 à 25 ans) pour développer une activité équilibrée financièrement et répondant à l'intérêt général (ici la sensibilisation à l'entrepreneuriat collectif dans l'ESS, la promotion des circuits courts alimentaires et des dynamiques locales). Bien entendu, les jeunes entrepreneur.e.s perçoivent des rémunérations issues de l'activité. Activité qui a été choisie pour leur garantir des revenus décents. Concrètement les jeunes entrepreneur.e.s du Metroloco gèrent le restaurant de A à Z appuyés par un collectif d'acteurs locaux qui leur transmet expériences et outils.

ÇA SERT À QUOI UNE ECJ ?

A développer le pouvoir d'agir des jeunes en leur mettant à disposition les conditions nécessaires ! Se connaître, se faire confiance, comprendre son environnement, exprimer ses opinions, prendre des décisions, apprendre en faisant, bref s'émanciper et être acteur.trice.s de son territoire... Iban cuisinier au sein du Metroloco « Je n'aurai jamais pensé qu'on me confierait à 17 ans les clés d'un restaurant, on m'a fait confiance ».

A créer un espace de coopération sur le territoire entre acteurs publics et privés, structures de l'ESS et habitant.e.s pour construire avec les jeunes entrepreneur.e.s une activité utile socialement. Le Metroloco fédère une trentaine de partenaires qui interviennent dans les différents espaces du projet : parcours des jeunes, dynamique territoriale et déploiement de l'activité du restaurant.

A prouver qu'il est possible de développer des entreprises qui ont d'autres finalités que le profit. Le restaurant permet de démontrer qu'on peut développer dans un snack de plage, une cuisine privilégiant les circuits courts, simple, savoureuse et orchestrée par des jeunes entrepreneur.e.s dont la majorité ne connaissait pas les métiers de la restauration en démarrant l'aventure.

De jeunes bénévoles participent également à la démarche, notamment pour organiser l'animation du lieu (placette sur laquelle se situe le restaurant) et promouvoir les circuits alimentaires locaux.

Les ECJ sont, pour nous, un moyen concret d'illustrer l'ESS. C'est pourquoi nous travaillons à créer des outils autour des ECJ permettant à des enseignant.e.s et acteurs jeunesse de sensibiliser à l'ESS au travers d'un exemple concret.

ÇA VIEN D'OÙ LES ECJ ?

Le projet est issu des dynamiques du Pôle Territorial de Coopération Economique Sud Aquitain qui réunit un collectif d'acteurs de l'ESS qui œuvrent au développement économique et social des territoires au travers d'un processus de coopération. Le projet ECJ est le fruit d'un groupe de travail autour des questions de jeunesse portées par le Comité de Bassin d'Emploi du Seignanx, les Résidences Habitats Jeunes Sud Aquitaine et la Coopérative d'Activités et d'Emplois Interstices.

C'EST QUOI LE RAPPORT AVEC LES TIERS-LIEUX ?

Un lieu qui permet, sur la terrasse d'un restaurant de plage, de rassembler, jeunes, touristes, habitant.es, entreprises locales, acteurs de l'ESS et collectivités, autour d'un outil tourné vers son territoire et tout ça en expérimentant un modèle hybride et qui contribue à la transformation sociale, ça ne ressemblerait pas à un tiers-lieu ?!

Donnez aux jeunes, la possibilité de montrer ce qu'ils savent faire et l'avenir sera meilleur !

■ Sandrine Lacorne



Groupe karaoké

Metroloco
www.facebook.com/MetrolocoTarnos
www.interstices-sud-aquitaine.fr/restaurant-metroloco/

COOP'JEUNES, LE BOUSCAT

Cet été 2020, une formule dérivée des Coopératives Jeunesses de Services a vu le jour sur le territoire du Bouscat/Eysines : la Coop'jeunes

KESAKO ?

Dérivée de la « Coopérative Jeunesse de Service » (CJS), la Coop'Jeunes est un projet éducatif, tout comme la CJS qui initie les jeunes au fonctionnement d'une entreprise sous format coopératif.

Du 10 juillet au 31 août 2020, huit jeunes ont créé leur petite entreprise en collectif et l'on fait vivre sur la période estivale. Ces derniers ont été de vrais entrepreneur.e.s réalisant des prestations, gérant leur activité économique (recherche des clients, facturation, encaissement, rémunération de leurs membres) et animant leur coopérative.



LEUR POINT DE DÉPART ? DES CONTRAINTES

La difficulté à trouver un petit boulot pour l'été, s'explique notamment du fait d'être mineure, nombre d'entreprises sont frileuses à recruter des jeunes de 16 à 18 ans (questions de responsabilité, d'encadrement...), encore sans expériences. De façon conjoncturelle, certains jeunes n'ayant pas la possibilité de partir en vacances pendant la pandémie ont cherché à s'occuper près de chez eux.

ET BEAUCOUP DE POTENTIEL

Les jeunes de la Coop'jeunes avaient une forte envie de faire quelque chose, de « ne pas rester dans la cage d'escalier à tenir le mur ». Le lien fort avec le centre social du Carroussel a su les motiver et leur donner les moyens d'agir rapidement.

L'atout de cette Coop'Jeunes, les jeunes ne sont pas partis de rien. Le Carroussel et la ville du Bouscat, forts de leur expérience de 2 CJS ont rapidement compris comment accélérer le processus vertueux des CJS avec la mise à disposition d'une partie du parc jouxtant le Carroussel pour en faire un lieu de vie et d'animation : le SPOT avec une vitrine pour la promotion des services proposés par les jeunes.

LEUR POINT D'ARRIVÉE ?

Ils et elles ont su créer du lien social sur le site et dans le quartier avec des animations pour toutes les générations, besoin d'autant plus saillant pendant cette période sanitaire.

Ils et elles ont réalisé des prestations relevant de secteurs d'activités variés : 4 animations d'anniversaire (atelier maquillage, chasse au trésor, jeux), 1 déménagement, vente de boissons, organisation de 2 événements (tournoi de FIFA au SPOT et barbecue de quartier avec animation et service), montage d'un abri de jardin, confection de mobilier de jardin en palettes, prestation d'aide à la confection de brochettes dans une boucherie, livraison de courses... pour un chiffre d'affaires de 4 464,17 € et des compétences essentielles telles que l'esprit d'équipe, la créativité, le sens du service, le jugement et la prise de décision.

Les contraintes liées à la pandémie ne nous ont pas permis d'organiser 3 CJS en 2020 avec pour effet d'expérimenter plus rapidement que prévu une formule hybride, ouverte à une tranche d'âge plus large. De part la situation exceptionnelle, celle-ci a été rendue possible grâce au concours des partenaires via la mise à disposition d'animateurs, une plus forte mobilisation des moyens internes, des soutiens financier et technique. Une suite est envisagée avec la gestion d'un espace de convivialité incluant une buvette et occasionnellement de la petite restauration dans le lieu éphémère installé dans le cadre du projet « La Marche Enchantée » à l'entrée du Bois du Bouscat et des missions de services aux habitants (animations, aide au déménagement, lavage de véhicule, etc.) et ce dès que possible.

La Coop'jeunes est co-portée par la Coopérative d'Activités et d'Emplois Coop'Alpha et le centre social du Carroussel, en partenariat avec le Prado pour l'animation avec les jeunes, les Villes du Bouscat et Eysines, la CGET, la CAF, la BPI, Bordeaux Métropole et la Région Nouvelle-Aquitaine pour les soutiens institutionnels et financiers.

■ Karine Labat



Coop'jeunes Le Bouscat/Eysines

SCOP JEUNESSE DES 3 CITÉS, COMMENT ÇA MARCHE ?

Une coopérative jeunesse qu'est-ce que c'est ?

- Une expérience collective pour développer la prise de conscience par les jeunes de leurs capacités et de leur pouvoir d'agir
- Un projet de territoire qui crée des dynamiques collectives entre acteurs locaux

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Vivre une expérience concrète d'entreprise
- Découvrir l'entrepreneuriat coopératif et l'Économie Sociale et Solidaire
- Expérimenter l'agir et le décider ensemble
- Prendre conscience de ses capacités et de ses compétences entrepreneuriales
- Plus spécifiquement pour les CJM contribuer à l'inclusion des jeunes

LA GENÈSE DU PROJET DES 3 CITÉS

Ce projet a été élaboré avec un groupe de mamans du quartier des 3 Cités à Poitiers (86). Il est implicite, mais c'est mieux en le disant, que l'ensemble de la démarche est et sera co-portée, du début à la fin, avec ce groupe de mamans.

Depuis mars 2018, et suite à des événements de délinquance (braquage d'un supermarché et d'un commerce de proximité) des parents du quartier se sont associés au Centre socio-culturel (CSC) des 3 Cités et à l'équipe de prévention ADSEA86 afin de mettre en place une stratégie collective qui vise à encadrer leurs enfants âgés de 12 à 20 ans. En effet, le principal souci évoqué par les parents est l'errance et les effets pervers de groupes des jeunes sur le quartier.

À l'initiative du Centre socio-culturel plusieurs réunions de concertation entre les parents et les acteurs mobilisés par la jeunesse ont été mises en place. Les parents et les professionnels se sont associés en constituant un groupe de réflexion qui sera à la maîtrise d'œuvre du projet.

Quelques actions principales à réaliser le plus rapidement possible ont émergées. L'action phare est de permettre à ces jeunes de découvrir le monde du travail dès 16 ans, que l'argent gagné par ces jeunes soit traçable, de lutter contre l'ennui et l'oisiveté sur le quartier.

Après plusieurs explorations de pistes, il s'avert que les jeunes sont entreprenants, ont des compétences enfin bien qu'âgés de 16 ans, ils souhaitent s'investir dans une activité rémunérée.

L'idée de coopérative jeunesse d'été est ressortie de ces discussions.

Des contacts ont alors été pris avec des techniciens de l'insertion professionnelle qui avaient déjà créé ce type de structure en 2017 à Châtellerault (technicienne de Grand Châtellerault).

La rencontre a permis aux mamans et aux acteurs de mesurer les contraintes administratives financières et organisationnelles adossées à ce schéma de coopérative et de constater que cela ne correspondait pas totalement aux attentes.

En effet, cette forme juridique ne répond donc pas aux besoins du quartier

CJS : On parle de CJS pour **Coopérative Jeunes de Service** plutôt à destination des jeunes mineurs

CJM : On parle de CJM pour **Coopérative Jeunes Majeurs** plutôt à destination des jeunes majeurs

puisque le projet des parents et de leurs enfants est de pouvoir travailler quelques heures, non pas uniquement sur la période estivale, mais toute l'année. En conséquence, pour étoffer la réflexion, le parti pris est d'associer de nouveaux partenaires tels que la Mission Locale et l'Adie pour parler concrètement emploi et création d'activité.

Suite à des échanges avec la Coopérative d'Activités et d'Emplois ACEASCOOP, c'est la coopérative jeunesse à l'année qui se révèle appropriée à la demande de tous.



LA COOPÉRATIVE JEUNESSE DES 3 CITÉS

Elle s'adressera à un public mixte de jeunes entre 16 et 25 ans. On ne peut donc spécifiquement dire que c'est une CJS ou une CJM.

La Coopérative Jeune des 3 Cités s'inscrit dans le cadre juridique de l'Association des CSC des 3 Cités. Elle sera donc sous la responsabilité du CSC, mais le portage se fera en partenariat avec la Mission Locale, l'ADSEA86 et les mamans à l'origine du projet.

Les instances de la coopérative jeunesse

1. L'équipe chantier jeunesse

Composition : administrateurs mandatés par Conseil d'Administration (CA) du CSC des 3 Cités, responsable de secteur jeune.

Rôles : suivi et accompagnement de la coopérative jeunesse, animation du COPIL.

2. Le COPIL

Composition : jeunes de la coopérative, parents à l'origine, MLI, ADSEA86, CSC, partenaires qui le souhaitent (financiers, opérationnels, « clients »...)

Rôles : suivi global du projet, validation des grands axes de travail, vérification du respect de la philosophie générale du projet (place des jeunes, esprit de coopération, interactions jeunes/adultes, inclusion...).

Fréquence des réunions : 2 par an.

3. Le Conseil d'Administration

Composition : jeunes de la coopérative.

Animation : animateurs du CSC, chargée d'insertion de la MLI, éducatrice de l'ADSEA86.

Entrée : signature du contrat CAPE

Sortie : fin du contrat CAPE à la date d'échéance, au choix du porteur de projet, par décision de la structure porteuse.

Rôles : élection des membres des comités, élection du ou de la président.e, prise de décisions importantes concernant le fonctionnement de la coopérative.

4. Le bureau exécutif

Composition : représentants des comités.

Rôles : coordination du travail des comités, animation du CA, mise en oeuvre des décisions du CA, coordination de la mise en oeuvre des prestations (information et demande auprès des comités, organisation logistique).

5. Le comité marketing

Composition : jeunes de la coopérative élus par le CA.

Rôles : démarchage des entreprises et partenaires, prise de commande, débriefing des prestations avec les clients, communication.

6. Le comité finances

Composition : jeunes de la coopérative élus par le CA.

Responsable : le trésorier de la coopérative.

Rôles : établissement du budget, établissement des devis, établissement des factures, paiement des rémunérations des coopérateurs, réalisation du compte de résultat annuel.

Interactions : avec la comptable du CSC des 3 Cités.

7. Le comité RH

Composition : jeunes de la coopérative élus par le CA.

Rôle : planification des prestations, préparation des contrats, préparation des éléments pour la rémunération en fonction des prestations réalisées, accueil de nouveaux coopérateurs.

Interactions : avec la chargée de mission RH du CSC.

L'accompagnement et les moyens de la coopérative jeunesse

La coopérative jeunesse est accompagnée par au moins 3 salariés issus des 3 partenaires du projet : la MLI, l'ADSEA86 et le CSC des 3 Cités. Ces 3 salariés accompagnent l'ensemble des instances définies ci-contre autant que nécessaire tout en visant la plus grande autonomie possible des jeunes.

Ils ont également la charge de veiller à l'intégration de nouveaux jeunes au sein du groupe de coopérateurs, d'analyser les compétences des jeunes et de leur éventuel besoin d'accompagnement individuel.



Coopérative Jeunesse des 3 Cités

LE DÉROULÉ D'UNE MISSION TYPE

- **Étape 1 :** Réception mail client (Comité marketing)
- **Étape 2 :** Prise de rendez-vous avec le client, rendez-vous avec le client (Comité marketing)
- **Étape 3 :** Etablissement du devis (Comité finances)
- **Étape 4 :** Organisation de la prestation (Comité exécutif)
- **Étape 5 :** Etablissement des contrats CAPE (Comité RH)
- **Étape 6 :** Réalisation de la prestation (Les coopérateurs missionnés)
- **Étape 7 :** Communication sur la prestation (Les coopérateurs missionnés et/ou le comité marketing)
- **Étape 8 :** Etablissement de la facture (Comité finances)
- **Étape 9 :** Organisation de la répartition financière (Comité finances)
- **Étape 10 :** Réalisation du bilan (Comité marketing et comité exécutif)

LE CONTRAT CAPE : CONTRAT D'APPUI AU PROJET D'ENTREPRISE

Le contrat CAPE n'est pas un contrat de travail. Il est signé pour une durée de 12 mois renouvelable 2 fois (donc 36 mois maximum). Il est signé par l'Association des CSC des 3 Cités.

■ Nicolas Petitjean

COMPRENDRE LE CADRE JURIDIQUE

■ BPI France

<https://bpifrance-creation.fr/encyclopedie/differentes-facons-dentreprendre/entreprendre-autrement/cape>

■ Service public

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11299>

PARLEZ APRÈS

Le Biiiiip SONORE

LES JEUNES « INVISIBLES » UNE THÈSE D'UTILITÉ SOCIALE POUR ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES ET LES ACTEURS

Trop de jeunes entre 15 et 29 ans rencontrent de nombreux obstacles à leur insertion dans leur vie d'adulte. Ils sont confrontés à un déficit de confiance, ont du mal à trouver leur place dans la société et, une partie non négligeable d'entre eux est entrée en invisibilité (ni en éducation, ni en formation, ni en emploi, ni en accompagnement). Les chiffres montrent pour les jeunes que, trois sur dix sont en situation précaire, un actif sur cinq est au chômage, un sur vingt est en invisibilité totale, et parmi les « invisibles », neuf sur dix ne sont plus issus des seuls quartiers sensibles et deux sur cinq sont issus de milieu plutôt favorisé. Ce qui change radicalement l'image des exclus faisant jusqu'à présent l'objet des « Politiques de la ville ».

Pour mieux comprendre ce phénomène, nous avons construit un outil de diagnostic : un « Agenda Social de la Jeunesse » qui permet de critériser les nombreux éléments d'un inventaire exhaustif des outils et structures travaillant avec les jeunes sur un territoire donné. Les failles sont multiples, ils relèvent plus de l'empilement, sont sous-dimensionnés et nécessitent pour les jeunes de rentrer dans des « cases ». Le manque de coordination et de cohérence renforce l'inefficacité.

Une politique publique de « jeunesse » doit être pensée en dissociant la gestion préventive du « flux » des décrochés du système de formation et de l'emploi, de la gestion curative du « stock » des « invisibles » nécessitant d'aller les chercher sur le territoire et de repenser la deuxième chance et l'accompagnement jusqu'à leur insertion sociale et dans l'emploi, condition de leur autonomie. Ces deux axes mobilisent des politiques à court et à long terme, obligeant à envisager un changement de paradigme politique en équilibrant les moyens d'assistance pour sortir de l'aide à la survie, les moyens d'insertion pour donner à chacun.e une place dans la société, et enfin les moyens politiques pour réinscrire les jeunes dans une citoyenneté active tout en les protégeant pendant cette période de latence.

Claire Bernot-Caboche. Les jeunes « invisibles » - De l'émergence d'un problème à l'élucidation des conditions de construction de réponses cohérentes. Thèse de doctorat soutenue le 23 mai 2016 à l'université de Lyon 2

Les chiffres montrent pour les jeunes que :



3 SUR 10
SONT EN SITUATION PRÉCAIRE



1 SUR 5
ACTIF EST AU CHÔMAGE



1 SUR 20
EST EN INVISIBILITÉ TOTAL

PARMI LES « INVISIBLES »



9 SUR 10
NE SONT PLUS ISSUS DES
SEULS QUARTIERS SENSIBLES



2 SUR 5
SONT ISSUS DE MILIEU PLUTÔT
FAVORISÉ

TRONCHE DE TIERS-LIEU

AVEC ODILE GINOCCKI, LE YOUNG CAFÉ :

TIERS-LIEU JEUNESSE



QU'EST-CE QUE LE YOUNG CAFÉ ET QUELS SONT LES OBJECTIFS DERRIÈRE LE PROJET ?

C'est une maison des projets pour les jeunes qui leur permet de proposer ou créer ensemble des projets. C'est un espace dans le centre de Dax, avec au RDC un café associatif sans alcool animé en autonomie par les jeunes et ouvert à tous avec une adhésion à prix libre.

C'est un endroit où ils peuvent échanger entre eux, avoir accès à un ordinateur et un accès Wifi, trouver de l'aide pour avancer dans leurs démarches personnelles ou professionnelles... ils peuvent aussi écouter de la musique ou chercher à apprendre à en faire via le studio MAO à l'étage, regarder un clip ou demander à en réaliser un grâce à la présence de Fernando de Chocolat cinéma qui est installé au Young.

Toutes les propositions d'activités sont entendues et discutées collectivement : une idée d'exposition, de concert ou de micro ouvert, une soirée à thème, un débat, une rencontre professionnelle...

L'accueil inconditionnel permet d'accueillir tous types de jeunes, même si les plus assidus ont rencontré des difficultés d'ordre scolaires, professionnelles ou familiales et plus globalement dans leur parcours vers l'autonomie. Bien souvent, ils et elles imaginent que les conditions d'accès à leur passion, à leurs aspirations sont et demeureront insurmontables.

Mathieu et moi sommes les animateurs et encadrants du projet : l'objectif est de les accompagner dans la formulation d'un projet, rechercher localement des solutions ou des moyens pour les aider à passer à l'action, tester et expérimenter leur idée ; nous venons de recruter Quentin qui débute ce mois-ci une formation de conseiller en insertion. Quant à Héloïse et Victor, ils ont débuté une certification professionnelle d'animateurs : l'idée est de leur confier à terme la programmation culturelle du Young.

Les objectifs du Young sont donc de se doter d'un outil afin de repérer et capter les jeunes dits sans solution.

QUELS SONT LES 3 CONSEILS QUE TU DONNERAIS POUR FAVORISER L'ACCUEIL DES PUBLICS JEUNES DANS LES TIERS-LIEUX ?

En 2010 lors de la première expérimentation, nous avions interviewé des jeunes sur le « sentiment d'importance personnelle » et organisé par la suite des ateliers à ce sujet. Ce concept est intéressant pour comprendre le besoin chez l'humain (pas que chez les jeunes) de se sentir attendu, de sentir que l'on compte et que l'on a de la valeur pour les autres.

Nous accordons beaucoup d'importance à cela et ça nous semble essentiel à travailler y compris dans les espaces institutionnels ou connotés comme tels par les jeunes. Quand Camélia dit du Young « c'est la famille », elle parle de cela, je crois.

Réfléchir au positionnement en tant qu'hôte accompagnateur : c'est à dire, qu'à chaque fois que l'on se place dans une posture ou une position d'expert qui détiendrait l'information, le savoir, on rate le coche de l'éducation populaire qui nous est chère. Proposer un cadre d'action qui ne soit ni directif et ni trop hiérarchisé pour favoriser l'émancipation individuelle et collective de tous.

Proposer des actions dans lesquelles les jeunes ont une marge de manœuvre, occupent des rôles sociaux valorisants. Les différents espaces (café, salle Zen, espace de coworking, studio) fonctionnent sur un principe de gouvernance élargie et participative. Les jeunes accompagnés peuvent, s'ils le souhaitent, s'impliquer dans la vie du lieu et proposer des animations, participer à la gestion... C'est ainsi que plusieurs projets portés par des jeunes disposent d'un espace de travail au Young ou encore que des jeunes rejoignent l'équipe en stage ou en service civique par exemple.



Young café : Bar



Hairia Ahamada

Coordinatrice de projet coopératif du 16/9^{ème} (Lormont)

Pourquoi un diagnostic sur l'entrepreneuriat jeunesse en ESS ?

Le 16/9^{ème} regroupe des structures de l'Economie Sociale et Solidaire, leur but faciliter les coopérations sur leur territoire d'implantation : la Rive Droite de la métropole bordelaise. En 2018, une collaboration entre deux structures membres du collectif (Coop'Alpha et Habitats Jeunes des Hauts de Garonne) a permis d'organiser une Coopérative Jeunesse de Services (CJS) impliquant des jeunes coopérateurs de Bassens, Cenon, Lormont et Floirac.

D'origine québécoise, les CJS impliquent le respect d'un cahier des charges strict, déterminant sa durée, le nombre de coopérateurs et l'accompagnement des jeunes coopérateurs. Sur le territoire français, les structures ont adapté le format de la CJS pour qu'il réponde mieux aux caractéristiques de leur environnement. L'ensemble de ces projets sont regroupés par la Fabrique Coopérative sous l'appellation « Coopérative d'Education à l'Entrepreneuriat Collectif (CEEC) ».

Ainsi, si l'association des thèmes ESS et Jeunesse est inscrite dans l'ADN de nombreuses structures du collectif 16/9^{ème}, il est essentiel de prendre connaissance des particularités du territoire et de l'intérêt des acteurs

concernés pour vérifier la pertinence de la mise en œuvre d'une CEEC sur la Rive Droite.

Quelles sont les avancées du diagnostic ?

Dans un premier temps, j'ai interrogé les opérateurs et collectivités des champs de la jeunesse, de la politique de la ville, de l'emploi, de l'ESS et de l'insertion. Cette méthode permet de recueillir les envies et difficultés de chacun et de lister les besoins convergents.

Parallèlement, j'ai rencontré des représentants de structures porteuses de projets d'innovation en faveur de la jeunesse et de l'émergence de l'ESS. Cette étude comparative a permis d'ouvrir le champ des possibles, d'exposer ce qui a été réalisé sur d'autres territoires plus ou moins similaires au terrain du diagnostic.

Le résultat de ces deux premiers axes de travail a été partagé début décembre, lors d'un temps de réflexion auquel les interviewés ont été conviés. Le défi fixé a été relevé, à savoir faire basculer le diagnostic dans une approche co-construite. Les participants ont affirmé leur volonté de s'investir dans une démarche de long terme. Ainsi, ma première mission en 2021 est de fédérer les acteurs du territoire de la Rive Droite autour d'une proposition de feuille de route.

En quoi cela génère une dynamique tiers-lieu ?

La démarche de diagnostic implique la création d'un écosystème mêlant acteurs associatifs, économiques et puissance publique, ce qui rappelle la dimension hybride des tiers-lieux.

Fondamentalement, il existe une convergence de valeurs véhiculées entre les CEEC et la dynamique tiers-lieu : questionner les modalités dites classiques du travail, découvrir des nouveaux métiers, expérimenter de nouveaux modes de gouvernance... Ce n'est pas un hasard si les projets encourageant l'implication (et / ou la (re)mobilisation) des jeunes sont liés à un tiers-lieu : Kpacité Les Coopains

à bord est membre fondateur de La Proue à La Rochelle (17), Bivouac est né de l'écosystème de La Smalah à Saint-Julien-en-Born (40), IsleCo Radio émane d'IsleCo à Douzillac (24).

Les fonctions hétéroclites des tiers-lieux offrent aux jeunes un espace de liberté « hors dispositif », un lieu d'accueil informel, ce qui pour les jeunes, prime souvent sur le projet qui leur est destiné.

Cet aspect est d'autant plus attrayant qu'il est prévu d'impliquer les jeunes dans la construction de la CEEC de la Rive Droite.



Young café : espace numérique

QU'EST-CE QUE LE PROJET A PU GÉNÉRER / QUELS SONT LES RÉSULTATS QUE VOUS OBSERVEZ ?

L'effet le plus tangible et visible : une forme d'engouement.

Le Young café a été inauguré en Février 2019 et dès la fin du premier mois, il y avait une centaine d'adhésions avec une assez bonne compréhension des propositions du lieu. Malgré le confinement et depuis la réouverture de Mai, le groupe moteur ne cesse de se développer ; ils se donnent le mot et s'impliquent dans la gouvernance, l'animation bien au-delà de nos espérances.

La fermeture des MJC ou l'absence de lieux d'échanges où l'on peut s'affranchir d'une « étiquette » de « bénéficiaire »

font que le Young semble correspondre à des attentes pour ce public et pour des professionnels de l'insertion, de la prévention, de la jeunesse mobilisés à nos côtés.

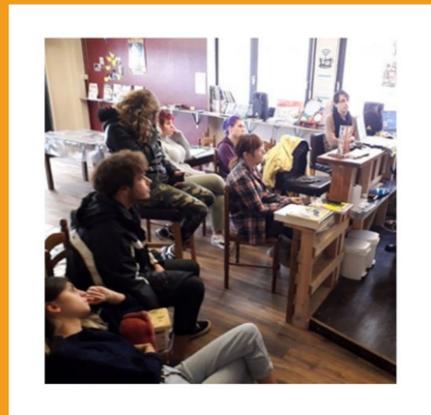
AS-TU UN EXEMPLE D'ACTION REMARQUABLE QUI S'EST PRODUITE AVEC LES JEUNES ET QUE TU VOUDRAIS PARTAGER ?

Sur les quelques semaines ou nous avons pu être ouverts dans des conditions « normales », je dirais... les Portes ouvertes en Février qui ont rassemblé des jeunes et des habitants autour de concerts, d'une exposition, de débats...il y avait beaucoup à préparer et à organiser dans des domaines variés qu'ils n'étaient pas sensés maîtriser :

l'accueil du public, le bar, la programmation, l'animation des activités, la régie... dans lesquels ils se sont engagés, auto-formés.

Ce qui est « remarquable », c'est que cela a produit une prise de confiance dans des nouvelles capacités, la découverte de l'animation culturelle comme champ d'activité possible, une sensibilisation à l'éducation populaire « en actes » et de ce fait le confinement qui a suivi n'a pas fait baisser leur intérêt, bien au contraire !

■ Odile GINOCCKI



Young café : restauration



Café associatif, espace culturel de proximité, pépinière de projets des jeunes de l'agglomération de Dax. Appui technique aux initiatives, idées et projets culturels, sociaux, personnels ou collectifs.

www.facebook.com/youngcafe40/
<http://youngcafe.org>



L'ÉQUIPE, BÉNÉVOLES, VOLONTAIRES, APPRENTIS, ENCADRANTS SALARIÉS : CHARLOTTE, GURVAN, QUENTIN, HÉLOÏSE, VICTOR, JULIAN, NATHAN, EMILIE, YANIS, TIMOTÉ, MARIE, ODILE ET MATHIEU

LE DIAGNOSTIC ENTREPRENEURIAT JEUNESSE EN ESS



La RECETTE

Comment ?

- Identifier les parties prenantes et leurs besoins
- Rechercher des initiatives inspirantes
- Informer et mobiliser
- Elaborer une feuille de route

1

DEFINIR LE PROJET

- Quel est l'objectif de la CEEC ?
- Quel public cible ?
- Quelle durée ?
- Quel portage ?
- Quels service(s) proposer ?
- Où établir la Coopérative ?
- Comment impliquer les jeunes dans la définition du projet ?
- Comment mobiliser les jeunes lors de l'ouverture de la CEEC ?

2

DETERMINER LES MODES DE PILOTAGE ET DE GOUVERNANCE

En tant que projet multi partenarial les modalités de répartition des responsabilités et des missions doivent être définies d'un commun accord. Ce socle détermine le niveau et le type d'engagement des parties prenantes.

3

RECHERCHER DES FINANCEMENTS

Le montage financier concerne le financement de l'ingénierie et le modèle financier de la coopérative jeunesse.

4

FEDERER LES ACTEURS DU TERRITOIRE

La mise en œuvre d'une CEEC nécessite l'engagement d'opérateurs privés et publics, des champs d'activités jeunesse, insertion, développement économique, entrepreneuriat, prévention. Le soutien de la puissance publique apporte une plus-value à la légitimité du projet.

Le BUT

feuille de route de la CEEC

- **ENGAGER ET FORMALISER** une dynamique de co-construction
- **CONFIRMER** les objectifs du projet
- **COORDONNER** les activités
- **COMMUNIQUER** sur la démarche
- **FEDERER** de nouveaux acteurs du territoire

5

ETRE A L'ECOUTE DU PUBLIC CIBLE

6

SELECTIONNER L'ACTIVITE COMMERCIALE

Les services vendus par les coopérateurs doivent correspondre aux besoins du territoire. La coopérative peut proposer une activité unique ou plusieurs services. Dans tous les cas, ces services doivent correspondre aux besoins du territoire, dégager un bénéfice net propre à rémunérer les coopérateurs et être valorisante pour les jeunes.

7

CONSTRUIRE LE CADRE JURIDIQUE

Un Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise est signé entre chaque coopérateur et la structure porteuse. Les dispositions du contrat doivent être adaptées selon les situations des coopérateurs. Notamment, certains dispositifs d'accompagnement à l'insertion professionnelle imposent une durée de mise en situation professionnelle.

8

DEFINIR LE PROTOCOLE D'EVALUATION

Selon les objectifs définis à la première étape, le protocole d'évaluation permet de savoir si la CEEC a réellement eu les effets escomptés, et dans quelle mesure.

PARLEZ APRÈS

Le Biiiiip SONORE

PS JEUNES

DONNER AUX JEUNES LES MOYENS DE
RÉALISER LEURS PROJETS



La Caisse d'Allocation Familiale propose une nouvelle aide au fonctionnement destinée aux acteurs de la jeunesse : la PS Jeunes.

L'ambition de la PS jeunes est d'encourager la consolidation et l'évolution de l'offre proposée aux jeunes vers la mise en œuvre de projets jeunesse en prenant appui sur deux leviers :

- L'appui à l'émergence d'une nouvelle offre, innovante et adaptée aux aspirations des jeunes
- L'adaptation des modalités de fonctionnement de l'offre existante pour mieux répondre aux besoins et attentes des jeunes

QU'EST-CE QUE LA PS JEUNES ?

La PS Jeunes vise le soutien au développement de projets jeunes, par le financement d'une partie du coût du poste de l'animateur.

Ce financement est conditionné à la mise en œuvre et au développement de projets innovants, adaptés aux attentes des adolescents (accueils souples, « hors les murs » ou itinérant, en tiers-lieux dont les fablab, développement de projets créatifs ou de solidarité...) et agréés par le conseil d'administration de la Caf.

Ainsi, les objectifs opérationnels de la PS jeunes sont les suivants :

- Faire évoluer l'offre en direction des jeunes pour leur permettre davantage de prise d'initiatives
- Développer les partenariats locaux autour de la jeunesse avec d'autres acteurs éducatifs
- Consolider la fonction éducative
- Mobiliser les jeunes qui ne fréquentent pas les structures grâce à des actions « hors les murs » et une présence éducative en ligne

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE LA PS JEUNES ?

L'ensemble des équipements, services s'adressant aux jeunes âgés en priorité de 12 à 17 ans, et jusqu'à 25 ans. Ainsi tout type de structure proposant une offre d'accompagnement en direction des adolescents peut prétendre à la PS Jeunes. Dans tous les cas, les structures doivent répondre aux critères du cahier des charges de la PS jeunes :

- S'adresser en priorité aux jeunes âgés de 12 à 17 ans ;
- S'appuyer sur la présence d'un ou plusieurs animateurs qualifiés (niveau IV minimum des métiers de l'animation et du travail social) ;
- Mettre en place des actions visant l'engagement et la participation des jeunes ;
- Mobiliser l'ensemble des ressources et dispositifs existants localement pour les jeunes ;
- Associer les familles.

QUELLES SONT LES DÉMARCHES À SUIVRE ?

Pour toute information complémentaire, vous devez prendre contact avec votre conseillère thématique jeunesse via l'adresse suivante : jeunesse.cafbordeaux@caf.cnafmail.fr ou vous rapprocher de votre conseiller.e territorial.e.

Il ou elle vous accompagnera dans la constitution de votre dossier et veillera à la conformité des projets présentés aux critères définis dans le cahier des charges. Ce préalable permettra alors l'analyse de votre projet par le conseil d'administration de la CAF, dans l'optique de l'obtention de l'agrément PS jeunes.

Pour tout savoir sur la PS jeunes :

<https://www.caf.fr/partenaires/enfance-et-jeunesse/la-prestation-de-service-jeunes>



CRIJ Atelier ESS

EN CHANTIER

RENOUVEAU DES POLITIQUES JEUNESSES

prise en compte des lieux comme
outils d'inclusion et de
mobilisation des jeunes



CRIJ Café linguistique

Evolution de la perception institutionnelle des jeunes

Depuis une dizaine d'années environ, plusieurs études, travaux universitaires, mettent en évidence un fort sentiment de déconnexion et de décrochage des jeunes avec les institutions en raison notamment de la complexité des démarches à réaliser pour accéder aux dispositifs qui leur sont destinés :

- Une multiplication des acteurs de terrain et une difficulté à se coordonner sur les territoires
- Des critères d'accès aux dispositifs pouvant être perçus comme incohérents
- L'absence d'un réseau de facilitateurs, notamment au service des jeunes qui ne sont ni diplômés, ni en études, ni en emploi, ni en formation (NEETs)

Néanmoins, les comportements institutionnels ont commencé à bouger.

Ainsi, il faut suivre avec attention certains messages (messagers ?), comme le rapport « Arrêtons de les mettre dans des cases » du Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) remis en 2017 au gouvernement qui invite assez explicitement à ne plus penser la jeunesse à travers les âges et les statuts mais à l'envisager comme un parcours vers l'autonomie et l'insertion sociale et professionnelle.

Ou encore les travaux de Claire Bernot Caboche sur les jeunes « invisibles » (2018), des jeunes « confrontés à un déficit de confiance, qui ont du mal à trouver leur place dans la société, et dont une partie non négligeable d'entre eux est entrée en invisibilité » : ni en éducation, ni en formation, ni en emploi, ni en accompagnement.

En préconisant un nouveau modèle de société qu'il faudrait construire, nous pensons que ces messages ont finalement très récemment ouvert la voie à de nouvelles politiques publiques dont l'enjeu est non seulement de renouer le contact avec les jeunes mais également de renouveler les modes d'action, en donnant un nouvel élan aux pratiques d'éducation populaire ou en permettant d'en expérimenter de nouvelles. C'est d'ailleurs dans ce cadre que plusieurs tiers-lieux ont eu la possibilité en 2019 de se positionner sur l'AAP « repérer et mobiliser les publics invisibles » portée par la Direccte.

L'EXEMPLE DE TRAVERSES PARCOURS :

L'association réalise des recherches actions sur les aspirations des jeunes qui nous incitent à produire des expérimentations sociales, culturelles et collectives depuis 2008. Pour schématiser, quelque soit le territoire (urbain, rural), ce sont les mêmes éléments marquants qui ont guidé l'ouverture de la Fabrik coopérative (Paris 19), la Fabrik (Lacanau) ou le Young (Dax) :

- La nécessité pour les jeunes de s'émanciper de l'étiquette de « public cible »,
- Dans un espace accueillant, ouvert sans condition de lieu d'habitation ou de diplôme,
- Où l'on peut apprendre en faisant, à partir de ses aspirations,
- Où l'on peut formuler un projet, ou pas,
- Où les jeunes peuvent se constituer des expériences formatives et occuper des rôles sociaux valorisants.

Les questionnements autour de l'opérationnalité de ces constats nous ont amenés à considérer la démarche tiers-lieu, notamment dans sa dimension de communauté d'entraide, comme possible mise en œuvre.

Réseau Information Jeunesse et évolution des lieux

Dans la même logique, le Réseau Information Jeunesse s'appuie sur l'évolution des lieux d'accueil pour réinventer son rapport aux jeunes.

RAPPELS SUR L'INFORMATION JEUNESSE

L'Information Jeunesse a pour objectif d'informer tous les jeunes sur tous les sujets en lien avec l'accès à leurs droits et à la construction de leur parcours vers l'autonomie. Elle prend la forme d'un réseau de plus de 130 structures en Nouvelle-Aquitaine, coordonnées et animées par le CRIJ Nouvelle-Aquitaine.

Initialement, les lieux d'Information Jeunesse étaient des guichets d'information, où un.e informateur.ice jeunesse livrait des informations aux jeunes venus dans cet objectif. Ceux-ci n'avaient alors pas de raison particulière de rester ou revenir dès lors qu'ils avaient eu leur réponse. De la documentation était également mise à disposition, en consultation autonome ou non. L'interaction était donc limitée, le lieu étant mono-fonctionnel, c'est-à-dire destiné à apporter de l'information en réponse à une sollicitation.

UNE BAISSÉ DE LA FRÉQUENTATION DES LIEUX

La révolution numérique et la transformation radicale de l'accès à l'information qu'elle a entraîné ont fortement impacté les structures Information Jeunesse. Si les professionnels de l'IJ ont investi le champ du numérique (contenus en ligne, Education aux Médias et à l'Information, développement des EPN), les lieux Information Jeunesse ont subi une baisse importante de leur fréquentation depuis les années 2000.

La dimension fonctionnelle qu'ils assumaient jusqu'alors pouvant désormais être accomplie par des recherches en ligne. Ainsi l'enjeu de la réinvention des lieux pour renouer avec leur attractivité et la fréquentation du public s'est avéré fondamental.



Young café

UN INTÉRÊT CROISSANT POUR LES TIERS-LIEUX

Le CRIJ Poitou-Charentes a été précurseur dans son intérêt pour les tiers-lieux : sociétaire de la Coopérative Tiers-Lieux, participation à la création de l'espace Cobalt (86), et expérimentation du tiers-lieu Jardin Public dans ses locaux (86).

Avec la démocratisation récente des tiers-lieux, devenus plus accessibles et plus ouverts à tous types de public, notamment aux jeunes, le Réseau Information Jeunesse a compris l'intérêt de réinventer ses lieux d'accueil sous cette forme pour en faire des lieux jeunesse multi-fonctionnels reposant sur des dynamiques de participation (communautés de jeunes, appropriation du lieu par les jeunes) et de coopération (lieux « foisonnants » ouverts aux partenaires). Les structures IJ deviennent ainsi des espaces vivants d'échanges et de rencontres dédiés aux jeunes, d'où peuvent naître des idées, des dynamiques et des projets nouveaux.

LE PROJET INSPIRATION TIERS-LIEUX

Afin de faciliter cette mutation de l'IJ, le CRIJ NA a initié le projet Inspiration Tiers-Lieux qui vise à animer et accompagner un groupe pilote d'une dizaine de structures Information Jeunesse expérimentant un projet d'évolution de leur lieu d'accueil. L'intention est de changer l'image et la visibilité des lieux IJ devenus des lieux participatifs hybrides dédiés à la jeunesse favorisant la rencontre, l'échange, le partage et la créativité, et interagissant avec les acteurs et ressources du territoire.

Le projet a démarré en décembre 2019 par une première rencontre du groupe puis par une journée de réflexion et d'échanges

POUR ALLER PLUS LOIN...

Quelques éléments développés en Bourgogne Franche-Comté dans le cadre de la mise en œuvre du PRIC

Un changement de politique publique « jeunesse » nécessite de travailler sur **les freins à l'adhésion des jeunes « invisibles »**. On ne peut remobiliser un jeune et le remettre à l'arrêt parce qu'il ne rentre pas dans la bonne case, donc il est nécessaire **d'assouplir, voire effacer, les frontières entre territoires**, donc généraliser la gestion ouverte des franges pour permettre l'accueil des jeunes « invisibles » en fonction de l'éloignement et non de l'appartenance à un territoire ; **d'adapter le nombre de places disponibles** dans les dispositifs ou établissements en élargissant l'assiette d'accueil en fonction des besoins réels ; d'adapter le financement, en le rendant plus souple et attaché aux besoins réels du jeune, sans rupture, mais également en travaillant sur la pérennité des financements structurels des structures d'accueil pour « fidéliser » les acteurs ; **d'assouplir le périmètre de l'âge pour bénéficier des dispositifs** : passer de 15-26 à 15-29 ans qui pourrait, pourquoi pas, être élargi à 15-34 ans comme plusieurs pays l'ont déjà fait ; de faciliter **l'accès et l'accompagnement à la mobilité** (transport, logement...), **l'habitat autonome, la santé** (développer la prise en charge psychologique indispensable...) ; **d'assouplir les conditions d'accès à la formation professionnelle qualifiante**, en développant une plateforme régionale d'accès aux stages, en respectant les choix des jeunes, en réduisant le temps d'attente d'entrée en formation en proposant des entrées/sorties permanentes ou plus rapprochées... ; de **réfléchir à la création d'un sas d'accueil intermédiaire** en relation avec le Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) pour gérer la mise en place de l'accompagnement unique, de l'orientation, de l'attente d'une place en formation professionnelle si entrée/sortie différée, travailler sur la citoyenneté et le sentiment d'injustice ; de **développer les relations avec le monde économique** en travaillant sur la professionnalisation et notamment la Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE), mais aussi en encourageant les entreprises à faire vivre la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) avec l'élargissement de la capacité d'accueil en apprentissage par alternance et en

intitulée « Voyage au pays des tiers-lieux » à La Rochelle (17) coordonnée en partenariat avec la Coopérative Tiers-Lieux début 2020. Ralenti par le contexte sanitaire et l'attente des retours de l'AMI « Fabrique de Territoire » pour lequel le projet n'a finalement pas été retenu, celui-ci a repris début 2021. Au programme cette année, des échanges individuels et collectifs, des temps de formation et de mise en commun entre le CRIJ et les membres du groupe. Il aboutira en 2022 à la rédaction d'un « Cahier d'inspiration », un recueil des capitalisations du projet qui permettra à d'autres structures du réseau régional et national de s'approprier la démarche et de l'essayer.

L'avènement ou le déploiement des tiers-lieux ne serait-il pas à rapprocher de la remise en question, au début des années 2000, du modèle des Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC) et autres Maisons Pour Tous ? D'un essoufflement de l'animation socio-culturelle dont la mission première était d'accompagner les groupes à travailler, analyser et élaborer collectivement des initiatives dans les quartiers populaires ? C'est une hypothèse, mais peut-être peut-on avancer sans trop se tromper que la démarche tiers-lieu symbolise, tant du point de vue du terrain que de celui des institutions, dans un double mouvement, une forme de quête à la perte de repères des jeunes (mais pas que des jeunes) et de recherche d'un destin collectif dans un contexte de crise sociale sévère.

■ Odile GINOCCKI – Traverses Parcours
Anne-Louise MARTINAT, Siegfried BURGEOT et Arnaud VIRRION – CRIJ Nouvelle-Aquitaine

stage et, l'assouplissement de l'exigence d'expérience professionnelle en prérequis à toute embauche... Une fois ces freins levés, la remobilisation des jeunes « invisibles » sera moins chaotique.

LA CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE « JEUNESSE », outil de diagnostic territorial à l'échelle des communautés de commune, a pour but :

- 1) De faciliter l'accès à l'information des jeunes, de leurs proches, ainsi que des acteurs,
- 2) D'acquies une connaissance globale de l'offre pour notamment affiner le maillage territorial,
- 3) Permettre l'ajustement de l'offre suivant la demande des jeunes,
- 4) De sensibiliser les acteurs à la nécessité de travailler en partenariat.

Cet « Agenda social de la jeunesse » rassemble tous les besoins des jeunes autour de cinq grands thèmes.

■ Claire Bernot-Caboche



PARLEZ APRÈS

Le Biiiip SONORE



© Kpacité
Les Coopains à bord

JEUNESSE

UN PROJET DE GRAND TIERS-LIEU HYBRIDE AU SERVICE DES JEUNES

Le collectif La Proue porte la création d'un grand tiers-lieu hybride sur le territoire de La Rochelle - Aunis. Son écosystème de 12 structures entrepreneuriales et associatives est connecté à de nombreuses thématiques : économie circulaire, croissance bleue, entrepreneuriat, inclusion numérique, consommation durable... et jeunesse ! Cette dernière est au cœur des missions et des actions de quatre associations très engagées dans le projet : le Centre Départemental d'Information Jeunesse (CDIJ), Kpacité, le Collectif Actions Solidaires (CAS17) et 3.6 Trip.

Qu'il s'agisse d'informer en matière d'emploi, de formation, de loisirs, de mobilité internationale ou de santé (CDIJ) ; d'animer à l'année une coopérative de jeunes de 16 à 25 ans proposant des produits et des services aux entreprises, associations, collectivités et particuliers (Kpacité) ; de sensibiliser des collégiens et lycéens à l'engagement associatif (CAS17) ou de former à la pratique du skateboard (3.6 Trip), les formats d'accompagnement sont nombreux et variés.

Les structures du collectif La Proue se mobilisent aux côtés de ces associations pour enrichir l'offre en direction des jeunes et leur proposer des projets favorisant la découverte de métiers, la transmission de savoir-faire et les apprentissages par le faire. Les propositions sont multiples : fabrication de meubles en bois de réemploi avec La Matière (ressourcerie), ateliers cuisine et prestations avec Métiss'&Bio (restauration), découverte des

métiers du numérique avec des entrepreneurs du Workingshare (coworking), collecte et revalorisation de déchets marins avec la SCIC TEO (croissance bleue)...

Parallèlement, le besoin exprimé par de nombreux jeunes d'accéder à des espaces ouverts et partagés pour concevoir des projets en lien avec des entrepreneurs et des associations a conduit La Proue à développer des outils complémentaires pour garantir l'accueil optimal de cette communauté et l'intégrer pleinement dans la vie du futur tiers-lieu.

Plusieurs expérimentations ont ainsi été engagées, ou sont en passe de l'être : création d'un incubateur dédié aux projets portés par des jeunes issus des Quartiers Politique de la Ville, travail avec des étudiant.e.s sur la conception des espaces et des services, création d'un fablab à vocation pédagogique, inscription dans le projet Campus des Métiers et des Qualifications de La Rochelle Université pour accueillir des projets étudiants... mais aussi co-gestion et co-animation d'une maison du projet (2021) préfigurant les usages et les modes de gestion du tiers-lieu dont la mise en exploitation est envisagée à l'horizon 2022.

L'objectif pour La Proue étant de créer un outil territorial dans lequel les jeunes se reconnaîtront et où leurs projets prendront vie au contact de communautés professionnelles bienveillantes et engagées !

LA BONNE RECETTE DE

Mélissa Gentile

Chargée de mission R&D à la Coopérative Tiers-Lieux

Qu'est ce qu'une mission de Service Civique ?

Le Service Civique est un engagement volontaire pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général dans un des neuf domaines d'intervention reconnus prioritaires pour la Nation.

L'objectif du Service Civique est de proposer un cadre d'engagement, dans lequel les jeunes pourront « gagner confiance en eux, en compétences, et prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir, tant citoyen que professionnel. »

D'une durée de 6 à 12 mois représentant au moins 24 heures hebdomadaires, il est ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans sans pré-requis. Accessible à tous, la sélection doit se baser uniquement sur la motivation de ces derniers.

Si l'engagement de Service Civique ouvre droit à un régime complet de protection sociale financé par l'Etat, le volontaire perçoit non pas un salaire mais une indemnité prise en charge par l'Etat et d'un soutien complémentaire, en nature ou en argent, pris en charge par la structure d'accueil.

Quels types de missions peut-on offrir à un volontaire en Service Civique ?

Les missions de Service Civique doivent s'inscrire dans une des neuf thématiques prioritaires pour la Nation. Il doit s'agir d'un engagement volontaire au service de l'intérêt général, une mission complémentaire de l'action des salariés, des agents publics, des stagiaires et des bénévoles, une mission accessible à tous les jeunes, une mission permettant de vivre une expérience de mixité sociale.

Pourquoi accueillir un volontaire dans son tiers-lieu ?

De nombreux jeunes sont à la recherche de projets citoyens pour découvrir un domaine d'activité, se tester et confirmer des appétences professionnelles, réaliser une première expérience, s'engager dans des projets qui ont du sens.

Or les tiers-lieux sont des lieux ressources, en termes d'accès à des contenus et des moyens de création. Idéalement, ils doivent permettre à chacun et collectivement, de se saisir de son pouvoir d'agir et de répondre aux grands enjeux de la transition qui s'impose à nous aujourd'hui. La culture de l'expérimentation, le droit à l'erreur, l'apprentissage par le faire, le décloisonnement des pratiques amateurs et professionnelles et des disciplines, le soutien aux porteurs de projet (de l'émergence à la professionnalisation) et l'entrepreneuriat sont des caractéristiques essentielles des tiers-lieux ce qui en fait des organisations d'accueil rêvées pour ces jeunes.

« Accueillir un volontaire permet de donner plus d'ampleur à vos actions, de lancer de nouveaux projets. » Les jeunes volontaires, avec leurs idées, leurs expériences, leur enthousiasme, apportent un nouveau regard sur le tiers-lieu et ses actions. Ils permettent également de « redynamiser votre réseau de bénévoles et de faire connaître vos actions et vos valeurs au-delà de vos cercles habituels. »

Le contenu doit être défini tout en gardant à l'esprit qu'il s'agit d'un engagement volontaire et non pas d'un stage, ni d'un emploi ! Il n'y a pas de lien de subordination entre le volontaire et la structure d'accueil, au même titre qu'il n'y a pas d'obligation de résultats pour le volontaire. « L'accueil d'un volontaire en Service Civique doit donc être pensé avant tout comme la rencontre entre un projet relevant de l'intérêt général, porté par une collectivité ou une association, et un projet personnel d'engagement d'un jeune. »

ACCUEILLIR UN JEUNE EN SERVICE CIVIQUE

1

PENSER LA PLACE ET LE RÔLE DU VOLONTAIRE AU SEIN DE VOTRE TIERS-LIEU

COLLECTIVEMENT, DÉFINIR VOTRE APPROCHE DU « SERVICE CIVIQUE » :

- Pourquoi souhaitez-vous accueillir un ou plusieurs volontaire(s) ?
- Quels sont les objectifs poursuivis à travers ce projet ?
- Quelle place souhaitez-vous proposer aux volontaires ?
- Quelle articulation entre la/les missions confiées aux volontaires et l'activité des équipes ?
- En quoi les volontaires apportent-ils une plus-value par rapport aux projets et activités courantes du tiers-lieu, notamment en termes d'image ?

COLLECTIVEMENT, ÉVALUER VOS CAPACITÉS D'ACCUEIL :

- Quelle est votre capacité à accueillir des volontaires ? Il est important de savoir qu'il vous faut consacrer un temps conséquent à l'accompagnement de ces jeunes (au minimum 2 heures par semaine), pour assurer leur tutorat et pour échanger régulièrement avec eux sur le déroulement de leur mission.
- Quelles sont les personnes de votre équipe les plus à même d'assurer l'accompagnement de ces jeunes dans cette expérience d'engagement ?
- Quel rôle l'organisme se propose-t-il de jouer dans l'accompagnement à la citoyenneté des jeunes ? (par exemple la formation civique et citoyenne se fera-t-elle en interne ou en externe ?)
- Quelle préparation doit être organisée ?

Retrouvez le référentiel de missions sur [service-civique.gouv.fr](https://www.service-civique.gouv.fr)

Les 8 principes fondamentaux du Service Civique

- Intérêt général
- Citoyenneté
- Mixité
- Accessibilité
- Complémentarité
- Initiative
- Accompagnement bienveillant
- Respect du statut

2

ELABORER UNE OU PLUSIEURS MISSIONS

LES MISSIONS DE SERVICE CIVIQUE DOIVENT S'INSCRIRE DANS UNE DES NEUFS THÉMATIQUES PRIORITAIRES POUR LA NATION :

- Solidarité
- Santé
- Éducation pour tous
- Culture et Loisirs
- Sport
- Environnement
- Mémoire et Citoyenneté
- Développement international

Les différentes missions proposées peuvent être prises en l'état et mises en œuvre par votre tiers-lieu, mais une nouvelle mission de Service Civique peut aussi être créée à partir de la combinaison de plusieurs éléments des missions présentées dans ce référentiel.

Les descriptifs de missions présentées dans la suite de ce référentiel ne sont pas limitatifs : des activités peuvent être ajoutées, détaillées ou supprimées. En effet, il est important que vous vous appropriiez la mission afin que celle-ci puisse être mise en place dans les meilleures conditions possibles par votre tiers-lieu, en lien avec votre projet général et l'objectif d'intérêt général du Service Civique.

Ces missions théoriques doivent pouvoir s'adapter en fonction des aspirations, des motivations et des éventuelles propositions des jeunes auxquels elles sont confiées. Elles doivent également pouvoir évoluer en fonction du contexte, de l'environnement et des imprévus qui se présenteront.

3

CONCRETISER VOTRE PROJET D'ACCUEIL

Seuls les organismes à but non lucratif et les personnes morales de droit public agréés par l'Agence du Service Civique ou ses délégués territoriaux peuvent accueillir des volontaires en Service Civique.

En tant que tiers-lieu, trois options sont envisageables :

- bénéficier d'un agrément collectif d'une union ou d'une fédération d'associations
- accueillir un volontaire mis à disposition par un organisme agréé
- demander son propre agrément (possible en ligne <https://www.service-civique.gouv.fr/page/comment-concretiser-votre-projet-d-accueil>)

4

TROUVER UN VOLONTAIRE

DIFFUSION DE LA MISSION

Vous avez l'obligation de publier toutes offres de mission sur www.service-civique.gouv.fr.

Vous pouvez également vous adresser à :

- La mission locale
- Le Réseau Information Jeunesse : le point information jeunesse (PIJ), le bureau information jeunesse (BIJ)

Vous pouvez également l'offre sur vos propres réseaux, ainsi que dans les établissements d'enseignement, le réseau associatif, etc.

RECRUTEMENT

Vous êtes libre du choix de votre volontaire : néanmoins, c'est la motivation du volontaire qui doit guider votre choix et non ses compétences ou sa formation. Les missions de Service Civique ne doivent pas exclure a priori les jeunes n'ayant pas de diplôme ou de qualification. Des pré-requis en termes de formation, de compétences particulières, d'expériences professionnelles ou bénévoles préalables ne peuvent être exigés. Ce sont donc des savoir-être, un intérêt, des motivations qui peuvent être cités dans l'offre de mission.

5

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER UN VOLONTAIRE

Les organismes d'accueil ont l'obligation de désigner un tuteur chargé d'accueillir et d'accompagner le volontaire tout au long de sa mission. Le rôle du tuteur est primordial dans une mission de Service Civique :

- Le tuteur est le référent principal du jeune ; ce qui n'exclut pas des accompagnateurs spécifiques prévus dans le projet d'accueil ;
- Il est garant du bon déroulement de la mission. Il suit l'évolution du projet et réajuste les contours de la mission en fonction de l'avancement du volontaire ;
- Il accompagne le jeune dans son parcours d'engagement volontaire, donne un cadre et des repères de fonctionnement en vie collective ;
- Il suit la motivation du volontaire et gère les éventuels soucis disciplinaires ou de comportement ;
- Il est référent des autres acteurs qui gravitent autour du volontaire.

Il est souhaitable d'évaluer régulièrement la mise en œuvre du Service Civique au sein de votre tiers-lieu et de rediscuter de sa pertinence.

Guide des tuteurs

Le guide des tuteurs a pour objet de les aider dans l'exercice de cette fonction, et notamment l'élaboration du bilan qui doit être fait en fin de mission avec le volontaire.

Infographie :

la coopérative tiers-lieu



Cité Mireuil

Des tiers-lieux dédiés à la transition économique et écocitoyenne

Association Horizon Habitat Jeunes La Rochelle

Gestionnaire de trois résidences Habitat Jeunes dans l'agglomération rochelaise, l'association est désormais au cœur d'un écosystème voué aux grands enjeux sociétaux, avec des espaces ouverts à la différence, à la complémentarité et au métissage des talents.

À première vue, une résidence Horizon Habitat Jeunes - l'agglomération en compte trois, deux à La Rochelle, la troisième à Lagord - ressemble à un foyer de jeunes travailleurs (FJT). Quoi de plus normal, c'en est un ! Rappelons qu'un FJT est une solution d'habitat social transitoire, destinée aux 16-30 ans au démarrage de leurs vies professionnelles ; qu'ils soient apprentis, stagiaires, salariés voire étudiants. La structure leur apporte un accompagnement et divers services pratiques ; sans oublier des activités culturelles et sportives. Ça, c'est la base. Mais ce n'est pas l'essentiel. Pour Saint-Exupéry, l'essentiel est invisible pour les yeux. C'est aussi le cas pour Horizon Habitat Jeunes. Si l'association est centenaire, ce n'est qu'en 2015 qu'elle change véritablement de braquet en ouvrant progressivement ses espaces collectifs à des partenaires associatifs et économiques. C'est l'arrivée de nouveaux salariés, fervents adeptes de l'économie sociale et solidaire (ESS), qui a permis cette transition. Faire de ses trois résidences des tiers-lieux informels est alors devenu l'un de ses principaux axes de développement, au bénéfice des jeunes qui y séjournent.

FAVORISER L'HYBRIDATION

L'originalité du projet est de proposer des lieux ouverts et à géométrie variable. Depuis cinq ans donc, des dizaines d'associations et d'entrepreneurs locaux, de la petite start-up à la régie de quartier, y nouent quotidiennement des contacts, participent à des événements ou à des formations. « C'est ce que nous recherchons, un écosystème très hétérogène qui favorise l'hybridation », explique Gonzalo Ortiz, médiateur socioculturel à Horizon Habitat Jeunes, par ailleurs maître d'œuvre de ce programme au long cours. « Pour nous, l'hybridation, c'est le métissage des talents, des savoir-faire, des savoir-être ; métissage qui mène à la découverte et à l'appropriation de nouveaux schémas économiques et à l'écocitoyenneté. Nos espaces permettent la rencontre de personnes qui ne font pas la même chose, qui n'ont pas la même culture, mais qui ont envie de progresser ensemble. La confrontation des différences, dès lors qu'on partage les mêmes valeurs, c'est hautement vertueux. Ensemble, nous trouvons des solutions et des modèles que nous n'aurions pas pu concevoir seuls ».

SOCIABILITÉ ET SOLIDARITÉ

Horizon Habitat Jeunes conçoit d'abord ses espaces comme des lieux d'échanges et de sociabilité. Ces espaces de liberté – donc de créativité – permettent également de tester la rencontre de publics différents et les questions de la solidarité au quotidien. Naturellement, toutes les actions entreprises par l'association sont co-construites avec ses résidents. L'expérimentation est d'autant plus intéressante que les résidences rochelaises sont situées dans des quartiers prioritaires, là où inégalité rime souvent avec précarité. Ainsi plusieurs acteurs locaux de l'ESS ont-ils ouvert une « antenne » permanente dans les locaux d'Horizon Habitat Jeunes. Parmi eux, citons : Coopérative d'Activités et d'Emplois Kpacités Les Coopains à bord, la Brasserie des objets (promotion et sensibilisation à l'anti-gaspillage et à la lutte contre l'obsolescence programmée), Net Solidaire (lutte contre la fracture numérique et pour l'égalité des chances), la régie de quartiers Diagonales (aire de compostage et poulailler dédiés à la réduction des déchets et à la sensibilisation au tri sélectif) et Remplir les ventres pas les poubelles (sensibilisation au gaspillage alimentaire par la réalisation de « popotes » à partir de denrées destinées à être jetées et récupérées chez des commerçants, grandes surfaces et au marché de La Rochelle). Quelques-unes de ces structures sont elles-mêmes adhérentes à un autre projet de tiers-lieu (La Proue), lequel devrait prochainement voir le jour dans le centre-ville de La Rochelle.

■ Gonzalo Ortiz

Info auprès de Gonzalo Ortiz : 07 82 79 25 82 – gortiz@horizon17.org



© Nicolas Alvares



© Nicolas Alvares



DES INTENTIONS TRANSFORMÉES EN ACTES

- ▶ Offrir des espaces d'implication citoyenne
- ▶ Pérenniser des lieux d'expériences et d'expressions culturelles
- ▶ Rendre utile des espaces sous-exploités
- ▶ Tester de nouveaux modèles d'économie sociale et solidaire
- ▶ Encourager les interactions entre différents métiers et disciplines
- ▶ Ouvrir des espaces de travail collaboratif dédiés aux pratiques émergentes
- ▶ Inspirer et transmettre des expériences

Entr-autres : un projet pour re-fabriquer du lien

La question du travail telle qu'elle est adressée à notre jeunesse renvoie à la question de l'identité. A la question « que fais-tu dans la vie », on répond souvent « je suis... ». Dans nos sociétés occidentales, le travail fait partie intégrante de l'identité sociale. Il permet l'accès à un statut. C'est également un moyen d'accès à l'autonomie car il génère un revenu. Malheureusement le travail est de moins en moins au rendez-vous et cela plonge les jeunes dans un espace-temps d'incertitude inconfortable, voir carrément angoissant.

L'accès au travail aujourd'hui est une vraie galère et en attendant qu'il devienne un droit, l'association Entr-autres a décidé de créer des supports qui permettraient aux jeunes de venir s'essayer en faisant partie d'un collectif. Mais attention, ici le travail n'est pas qu'une équation financière, ou une fin en soi. C'est plutôt un prétexte, un support à la rencontre, un outil de médiation qui permet le lien. A Entr-autres on envisage et on construit le travail comme un espace où grandir, s'essayer, se rencontrer. En venant à l'association dans le cadre d'une convention de stage gratifiée, les jeunes sortent de leurs étiquettes « décrocheurs », « handicap », « aide sociale à l'enfance » et deviennent des jeunes « entre autres ». C'est avec cette identité « prêt à porter » qu'ils partent à la rencontre de l'autre et d'eux même.

Entr-autres se décline en trois projets qui sont nées au fil des rencontres avec des jeunes dans des institutions. C'est à partir d'eux et des opportunités présentes dans notre environnement que nous avons construit les projets.

Dans le projet Réciprocité les jeunes endossent le costume de vendeur de jus d'orange ambulant à vélo sur les quais de Bordeaux. D'abord en binôme avec un salarié pendant 5 jours, les jeunes découvrent la vente ambulante et les valeurs d'insertion, de santé et d'écologie sur lesquelles s'appuient le projet associatif. Au bout de 5 jours les places s'inversent. Le jeune devient le représentant de l'association et il a pour mission de former 5 citoyens bénévoles qui passeront chacun une demi-journée avec lui. L'objectif de ce projet est de permettre à des jeunes de faire équipe avec des citoyens d'horizons différents qui partageront avec eux un moment, un récit de vie, et pourquoi pas un réseau. Le vélo à jus d'orange devient un outils de médiation de rencontre entre les jeunes et les bénévoles. C'est également un outil de médiation entre les jeunes et les consommateurs, chaque jus d'orange pressé à la main devient une possibilité de ralentir le temps et favorise l'échange de récits entre des citoyens d'horizons et de générations différentes. Ces 10 jours sont finalement un bain de rencontres réciproques. Le jeune s'autorise à découvrir l'autre, en prenant appui sur son rôle dans l'association. Les citoyens quant à eux se rendent disponible le temps d'une demi-journée pour partager leur parcours et se rappelle ce que c'est d'avoir entre 16 et 25 ans.



© Louise Tristram

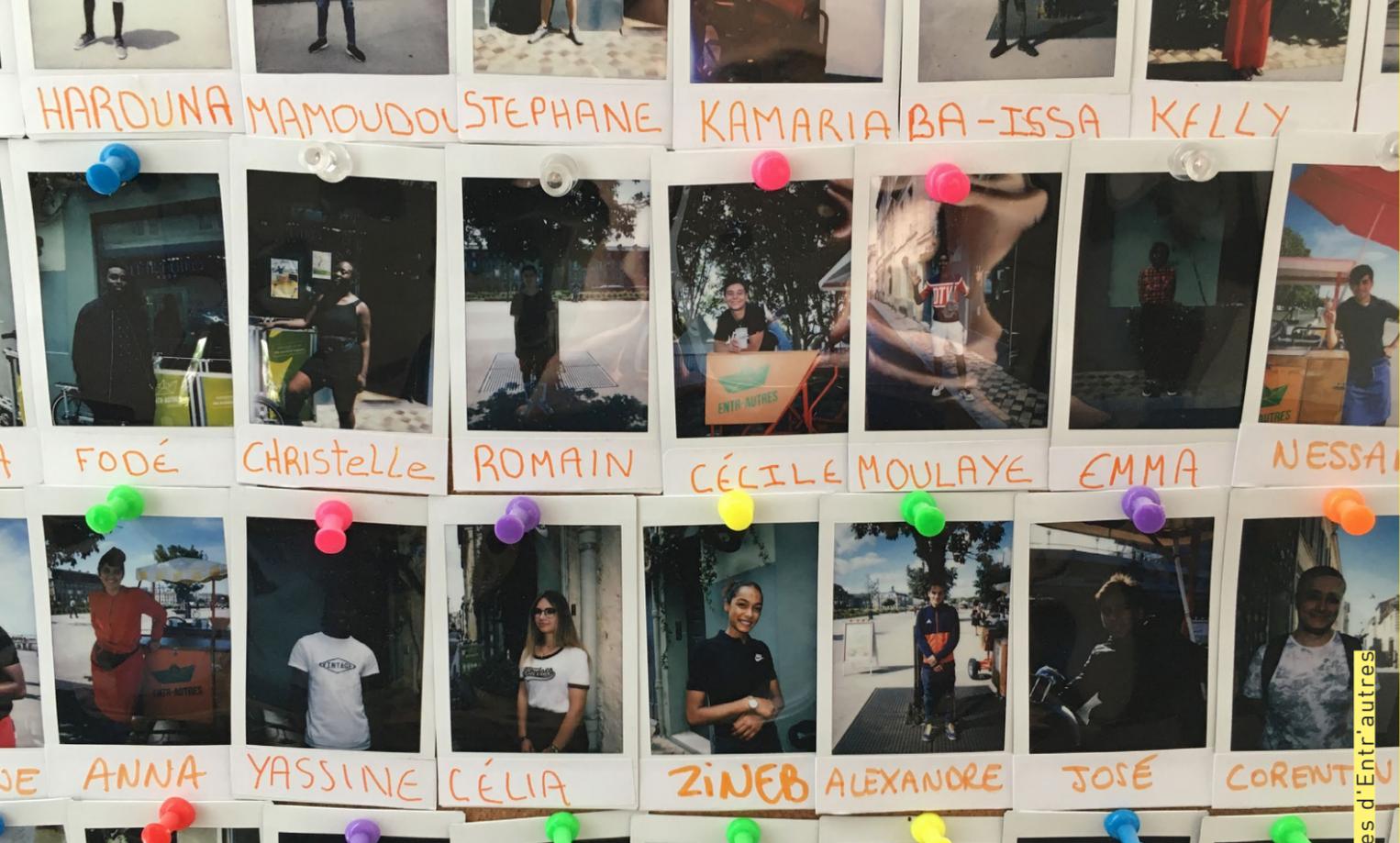


©Miguel Ramos



Entr-autres c'est aussi un projet Traiteur qui permet à des jeunes de venir apprendre à cuisiner dans un environnement bienveillant et pétillant. C'est une petite brigade qui se crée le temps d'un stage : ils fabriquent une prestation digne de ce nom à partir de dons d'inventus de la BIOCOOP. Ces espace-temps entre pairs s'improvisent autour de légumes souvent méconnus. Sous l'œil d'une cheffe rusée qui a plus d'un tour dans son sac, les jeunes se surprennent à découvrir de nouvelles recettes et à revisiter leur alimentation. Enfin, pour les plus réservés l'association a créé un service de maintenance de distributeur de jus d'orange pressé. Ce support permet à des jeunes qui ont besoin de plus d'espace dans le lien de trouver une place dans cet écosystème. Ils sillonnent la ville à vélo en binôme avec un accompagnateur salarié de l'association. A Entr-autres la seule condition c'est de venir à hauteur de ce que l'on peut. L'idée c'est d'apprendre à se découvrir dans le rapport au travail, dans le lien à l'autre et de comprendre sa différence. C'est écrit dans le nom de l'association, ici nous sommes entr-altérité. C'est en favorisant la flexibilité de nos propositions de stages et en dédramatisant l'absence ou l'erreur, le changement d'envie que nos projets continuent de faire sens auprès de ces adultes en devenir. Ils peuvent donc venir une demi-journée comme un mois, ils ajustent le temps de leur engagement en fonction de leurs possibilités. A la fin de chaque stage, un bilan est proposé au jeune pour qu'il puisse nous donner sa vision du projet et les améliorations possibles, nous oeuvrons avec lui, en essayant d'être au maximum dans une forme d'horizontalité dans le lien. Ils font partie intégrante du collectif et développe un sentiment d'appartenance à l'association. C'est aussi pour cela que nous avons à cœur d'avoir toujours un jeune parmi les administrateurs pour nous ramener sur terre quand c'est nécessaire. L'association devient un point de repère où les jeunes peuvent revenir se poser, donner de leurs nouvelles. C'est parce que nous sommes convaincus que la société à la jeunesse qu'elle mérite que nous avons décidé de nous engager avec elle. Si le travail est une façon de s'inscrire dans la société et qu'il n'est pas au rendez-vous, comment préparer les adultes de demain à notre projet de société ? Les tiers-lieux peuvent-ils devenir un nouveau point d'appuis pour rencontrer leur territoire et trouver un nouveau collectif d'appartenance ?

■ Sabra Ben Ali



L'INFOLAB, UN TIERS-LIEU PAS COMME LES AUTRES

À l'initiative du CRIJ Centre-Val-de-Loire, l'INFOLAB est un tiers-lieu dédié à l'engagement et à l'initiative des jeunes offrant un cadre neutre et ouvert, de partage et de coopération entre les jeunes et les partenaires associés.

L'INFOLAB soutient et valorise l'engagement des jeunes. Il s'adresse à tout porteur de projet âgé de 15 à 30 ans. Il leur permet de bénéficier d'un lieu de travail partagé et collaboratif, d'équipements numériques, d'un espace pour leurs réunions ou événements et d'un accompagnement individuel pour mener à bien leurs projets. Cet espace favorise également l'échange et le partage d'idées et de compétences entre ses membres.

Le but est d'utiliser la culture, les valeurs et les outils que proposent les tiers-lieux (partage, cogestion, émulation, culture numérique, créativité...) dans l'accompagnement de parcours de jeunes, d'offrir un lieu valorisant pour les jeunes et qui met en lumière les qualités de leurs engagements. De plus, comme tout tiers-lieu, cet outil est un espace d'échange, de partage et de créativité entre des jeunes et moins jeunes venus de tous horizons. Le projet est axé sur 2 objectifs. Le premier est de susciter, encourager et promouvoir les initiatives jeunes. Le second est de favoriser les conditions de la mise en œuvre des initiatives des jeunes.

En savoir +
<http://crijinfo.fr/sengager-monter-un-projet/infolab>

LE TEST D'ACTIVITÉ POUR FAVORISER LA RÉALISATION DES PROJETS DES JEUNES

Pensé par et pour le milieu agricole et formalisé à travers le Réseau National des Espaces-Test Agricoles (RENETA), le concept d'espace-test apparaît comme une nouvelle façon d'aborder et de permettre l'accompagnement des projets de jeunes dans un territoire. A travers l'Espace-Test pour l'Activité des Jeunes (ETAJ), il s'agit d'expérimenter un dialogue à plusieurs voix sur les fonctions essentielles à réunir pour sécuriser les parcours de création d'activités empruntés par les jeunes (qui sont aussi et d'abord des parcours de vie, des parcours d'apprentissage). Un ETAJ regroupe trois fonctions complémentaires – couveuse, pépinière, accompagnement – qui peuvent être portées par différents acteurs, et une fonction transversale de coordination afin de devenir un dispositif cohérent. Il s'appuie à la fois sur un ou des lieux de rencontres, de travail et d'expérimentation, sur un réseau constitué pour la mise en place et la réalisation de l'accompagnement, sur de la confiance voire de la sécurité offertes aux jeunes porteurs de projets, et sur l'importance de la mise en réseau des acteurs impliqués dans une logique d'espace-test ou intéressés par la démarche.

Le réseau Piments anime aujourd'hui la dynamique nationale ETAJ dans la perspective de favoriser les interactions entre les différentes structures, les échanges et les travaux entre professionnels de l'accompagnement des jeunes dans leurs initiatives.

En savoir +
www.piments-etaj.org

© Polaroid jeunes d'Entr'autres

PAROLES D'EXPERT

par Maître Hervouet



ORGANISATEURS D'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS CE QU'IL FAUT SAVOIR

Source <https://www.jeunes.gouv.fr/spip.php?article3479>



DÉFINITION D'UN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS (article R227-1 du Code de l'action sociale et des familles)

LES ACCUEILS AVEC HÉBERGEMENT

- le séjour de vacances (précédemment dénommé « centre de vacances » ou « colonie de vacances ») accueille au moins 7 enfants et/ou adolescents pour une durée minimale de 4 nuits ;
- le séjour court accueille au moins 7 enfants et/ou adolescents pour une durée comprise entre 1 et 3 nuits ;
- le séjour spécifique accueille au moins 7 enfants âgés d'au minimum 6 ans et/ou adolescents et ne peut être organisé que par des personnes morales dont l'objet est le développement d'activités particulières définies réglementairement (séjours sportifs, séjours linguistiques, séjours artistiques et culturels, rencontres européennes de jeunes et chantiers de jeunes) ;
- le séjour de vacances dans une famille (précédemment appelé « placement de vacances ») accueille de 2 à 6 mineurs pour une durée minimale de 4 nuits.

LES ACCUEILS SANS HÉBERGEMENT

- l'accueil de loisirs (précédemment dénommé « centre de loisirs » ou « centre aéré ») est organisé pour 7 à 300 mineurs et fonctionne pendant le temps extrascolaire ou périscolaire au minimum 14 jours par an, pour une durée minimale de deux heures par journée de fonctionnement. Il se caractérise par une fréquentation régulière des mineurs inscrits auxquels il offre une diversité d'activités organisées ;
- l'accueil de jeunes est organisé pour 7 à 40 mineurs âgés de 14 à 17 ans et fonctionne au minimum 14 jours par an. Il est destiné à répondre à un besoin social particulier explicité dans le projet éducatif.

LES ACCUEILS DE SCOUTISME

Accueillant au minimum 7 mineurs, ils sont organisés par une association dont l'objet est la pratique du scoutisme et bénéficiant d'un agrément national « jeunesse et d'éducation populaire » délivré par le ministre chargé de la jeunesse.



2 LES CONDITIONS PRÉALABLES À SON ORGANISATION

1 LA DÉCLARATION (accueil et local d'hébergement)

Les **accueils collectifs** de mineurs doivent être obligatoirement déclarés auprès de la DDCS/DDCSPP, soit du siège social de votre organisme, soit de votre résidence si vous êtes un particulier. De même, **les locaux** servant à héberger les mineurs doivent être déclarés à la DDCS/DDCSPP du lieu d'implantation. La déclaration auprès de la DDCS/DDCSPP du siège social du déclarant ou de l'organisateur se fait en ligne, en deux temps :

- dépôt d'une fiche initiale ;
- dépôt d'une ou plusieurs fiches complémentaires.

Dans la plupart des cas, la fiche initiale doit être déposée deux mois avant le début de l'accueil.

La fiche complémentaire doit être déposée :

- au plus tard 8 jours avant le début du séjour ou du premier accueil de l'année scolaire considérée pour les accueils de loisirs extrascolaires et les accueils de jeunes ;
- au plus tard 1 mois avant le début de chaque accueil de scoutisme avec hébergement d'une durée supérieure à 3 nuits consécutives ;
- tous les 3 mois et au plus tard 2 jours ouvrables avant le début du trimestre considéré pour les autres accueils de scoutisme.

Concernant la déclaration d'un accueil de loisirs périscolaire s'effectue sur une fiche unique de déclaration au plus tard 8 jours avant le début de l'accueil.

2 LE RESPECT DES CONDITIONS D'ENCADREMENT

Les conditions d'encadrement et de qualification des ACM sont fixées par les articles R227-12 à 228 du CASF.

Les intervenants extérieurs ponctuels

- Les intervenants extérieurs prenant part ponctuellement à l'accueil pour animer une activité spécifique ne sont pas compris dans les taux d'encadrement mais doivent être déclarés sur la fiche complémentaire.
- Attention, la pratique et l'encadrement de certaines activités physiques sont réglementés par le CASF.

Interdictions et incapacités

Certaines personnes ne peuvent exercer quelque fonction que ce soit ou certaines fonctions auprès des mineurs en ACM. Il s'agit :

- des personnes faisant l'objet d'une condamnation pour crime ou pour un des délits mentionnés à l'article L. 133-6 du CASF ;
- des personnes faisant l'objet d'une mesure administrative d'interdiction d'exercer ou de suspension d'exercice (article L. 227-10 du CASF).

Condition d'accès au fichier des personnes ayant fait l'objet d'une mesure administrative

- Ce fichier est tenu par le ministère chargé de la jeunesse.
- Les organisateurs d'accueils de mineurs sont tenus de vérifier que les personnes appelées, à quelque titre que ce soit, à prendre part à l'un de ces accueils n'ont pas fait l'objet d'une mesure administrative. Cette information est accessible aux organisateurs d'accueils collectifs de mineurs par TAM (téléprocédure de déclaration).
- Les organisateurs qui ne seraient pas connectés à TAM doivent s'adresser à la DDCS/DDCSPP de leur lieu de domicile ou de leur siège social, elle fera alors elle-même la recherche.

Conditions d'accès au casier judiciaire

Lors de la réception de la déclaration d'un accueil, la DDCS/DDCSPP s'assure que le personnel d'encadrement de cet accueil ne fait pas l'objet d'une des condamnations inscrites à l'article L.133-6 du CASF.

3 DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF ET LE PROJET PÉDAGOGIQUE

Tout organisateur est tenu de fournir son projet éducatif lors de la déclaration. Ce document doit prendre en compte, dans l'organisation de la vie collective et de la pratique des diverses activités, les besoins psychologiques et physiologiques du public accueilli. Il définit les objectifs de l'action éducative et précise les mesures prises par l'organisateur pour être informé de sa mise en oeuvre. Le directeur et son équipe sont tenus d'établir un projet pédagogique (article R 227-23 à R 227-26 du CASF). Ce document décrit notamment la nature des activités proposées, la répartition des temps respectifs d'activité et de repos, les modalités de participation des enfants et des jeunes, ainsi que les caractéristiques des locaux et des espaces utilisés.

Il est impératif que le projet éducatif et le projet pédagogique soient communiqués aux représentants légaux de l'enfant avant l'accueil. Il s'agit d'une obligation réglementaire (art. R.227-26 du CASF).



4 L'ASSURANCE EN RESPONSABILITÉ CIVILE

Les organisateurs de l'accueil, comme l'exploitant des locaux où cet accueil se déroule, sont tenus de souscrire un contrat d'assurance garantissant les conséquences pécuniaires de leur responsabilité civile, ainsi que celles de leurs préposés et des participants aux activités qu'ils proposent. Les assurés sont tiers entre eux. Les organisateurs sont également tenus d'informer les responsables légaux des mineurs concernés de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance.

5 LE RESPECT DES MESURES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

Les parents ou le responsable légal du mineur doivent fournir :

- sous enveloppe cachetée, certaines informations sur la santé du mineur,
- des informations relatives à la vaccination antidiphthérique, antitétanique et antipoliomyélitique,
- un certificat médical de non contre-indication pour la pratique de certaines activités physiques.



3 LES SANCTIONS EN CAS DE NON RESPECT DE CES OBLIGATIONS

Des contrôles et des évaluations peuvent être effectués sur place par les personnels des DDCS/DDCSPP.

Le Code de l'action sociale et des familles prévoit en outre, à l'article L.227-8, les infractions suivantes :

- absence de déclaration ou modification de la déclaration non signalée ;
- défaut d'assurance ;
- exercice de fonctions à quelque titre que ce soit malgré les incapacités prévues ;
- opposition à contrôle ;
- non-exécution des décisions préfectorales.



Chaque intervenant doit produire un justificatif relatif aux vaccinations obligatoires.

Un membre de l'équipe d'encadrement, placé sous l'autorité du directeur, est chargé du suivi sanitaire, notamment : il tient un registre des soins, il est prévu un lieu pour isoler les malades.

Aucun médicament ne peut être administré à un mineur sans prescription médicale.

L'organisateur est tenu d'informer sans délai la DDCS/DDCSPP du lieu de déroulement de l'accueil de tout « événement grave ».

Aller plus loin

les liens utiles

- <https://www.education.gouv.fr/comprendre-la-reforme-transformation-jeunesse-engagement-et-sport-3161>
- <https://www.jesuisanimateur.fr/metier/subcategory/list/fiches-pratiques/types-de-sejours/>
- <https://www.weka.fr/action-sociale/dossier-pratique/diriger-un-accueil-de-loisirs-dt48/sommaire.html>

PARLEZ APRÈS

Le Biiiiip SONORE

KALEIDOSCOPE À LA CITÉ KENNEDY

Comment continuer à se rassembler, faire vivre son quartier, susciter la participation des publics tout en contribuant à sa réinvention, dans un contexte de renouvellement urbain, de chantiers et de destruction partielle des bâtiments et espaces existants ? Que faire en attendant la construction des futurs bâtiments qui accueilleront à nouveau les publics et les activités collectives ?

Ces interrogations ont amené l'association P'HAJ, gestionnaire de la résidence habitat jeunes Kennedy sur le quartier des Couronneries à Poitiers, à mobiliser des partenaires et habitant·e·s dans une réflexion autour de l'aménagement et de l'animation globale du futur îlot Kennedy. Ainsi est né le projet « Kaléidoscope » dont l'ambition est de mutualiser les dynamiques individuelles et leurs écosystèmes pour impulser ensemble un espace de vie collective, hybride et citoyenne au cœur du quartier.

La première phase de démolition intervenant dès le printemps 2021, la résidence ne disposera plus d'espace collectif. Ainsi, un espace léger et éphémère sous forme de yourte sera installé à proximité de l'entrée de la résidence permettant à l'association de s'émanciper des murs pour maintenir ses activités. Plus globalement, elle incarnera le terreau d'expérimentation d'un futur tiers-lieu s'inscrivant dans le renouvellement de l'îlot Kennedy (à l'issue du renouvellement urbain du quartier), en termes d'offre de service, d'organisation, d'appropriation citoyenne et de portage collectif. Elle préfigurera des coopérations nouvelles ou renouvelées grâce à la co-animation et au co-portage de cette action afin de tester des manières de travailler innovantes entre acteur·rice·s et citoyen·ne·s.

Par ailleurs, ce terreau d'expérimentation éphémère viendra nourrir les réflexions sur un projet parallèle et complémentaire, appelé le Kaléidoscope mobile, visant à construire une solution d'animation collective lors de la transition des quartiers en rénovation urbaine.



LA FABRIK

La Fabrik est un tiers-lieu mis en place par la commune de Lacanau en Février 2021, dédié aux jeunes de 15 à 25 ans. L'objectif de la structure est de les accompagner dans leur parcours d'autonomie.

Nous sommes partis d'un bâtiment vide, à rénover. Après quelques affiches de communication et réunions d'informations afin d'informer les habitants et les jeunes de l'ouverture prochaine d'un lieu, les jeunes ont tout de suite répondu présents afin de participer à la mise en place du tiers-lieu.

Nous ne travaillons que sur proposition des jeunes. Ensemble, nous avons décidé que le tiers-lieu serait symbole de « récup' ». Nous avons démarché les entreprises locales afin de récupérer le matériel nécessaire à la rénovation du bâtiment, ainsi que les habitants afin de meubler les pièces.

Nous avons également choisi le fonctionnement global du tiers-lieu, son identité. Le « tiers-lieu » est devenu « La Fabrik » et les thématiques ont vu le jour : L'emploi/formation ; la culture et les loisirs ; la santé/prévention ; la mobilité et la citoyenneté.

La mobilisation, nous l'abordons en laissant libre choix aux jeunes de voir émerger les projets qu'ils désirent. Une envie ? Une idée ? Nous les accompagnons pour les mettre en place. C'est ça La Fabrik, laisser la place aux jeunes de s'exprimer et s'adapter à leurs besoins et à leurs envies. Si un projet ne fonctionne pas, nous l'abandonnons. Si un projet n'était pas prévu mais qu'il est attendu, nous tenterons de le mettre en place et de trouver les moyens de le faire vivre.



Souvent perdus dans un labyrinthe d'informations et de démarches, beaucoup de jeunes ne parviennent pas à accéder aux droits et services auxquels ils peuvent prétendre.

Cette plateforme numérique initiée par le Ministère en charge de la jeunesse sera déployée sur nos territoires à la rentrée 2021 par le réseau Info Jeunes.

La Boussole des Jeunes arrive bientôt chez toi !



La Boussole des jeunes te met en relation avec le professionnel qu'il te faut pour bénéficier de services (emploi, santé, logement, etc.) adaptés à ta situation

contribution volontaire à la Coop'

Vous appréciez les actions réalisées par la Coopérative Tiers-Lieux et aimeriez y apporter votre soutien ? Alors nous vous proposons d'adhérer au réseau à prix libre. Cette contribution volontaire permettra de renforcer le réseau des tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine et d'encourager / appuyer les actions de soutien au développement et à la pérennisation des tiers-lieux tels que nous les déployons depuis bientôt 10 ans.

Votre contribution annuelle vous permettra de recevoir par courrier la Revue des Tiers-Lieux (3 à 4 publications par an).

<https://coop.tierslieux.net/la-cooperative/contribution-volontaire>

POUR PARTICIPER, C'EST PAR ICI



COOPÉRATIVE TIERS-LIEUX École, réseau, labo des tiers-lieux

Chez Fablab BEN
13 Rue Calixte Camelle, 33130 Bègles
contact@tierslieux.net

coop.tierslieux.net
facebook.com/tierslieux
twitter.com/tierslieux

Projet soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Union Européenne dans le cadre du « Programme Opérationnel FEDER / FSE 2014-2020 »

